



le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

N° 2 — 15 mars 1973

sommaire

page 1 :

CONTRE LA COOPERATION DES
BOURGEOIS : LUTTE COMMUNE
DES TRAVAILLEURS.

page 4 :

CONFLITS ETHNIQUES A
MADAGASCAR.

page 6 :

REPRESSION EN AFRIQUE

page 7 :

Foyers : NOUS NE NOUS LAIS-
SONS PAS INTIMIDER !

page 9 :

NON A LA CIRCULAIRE
FONTANET !

page 10 :

LA FORCE DES TRAVAILLEURS
N'EST PAS DANS LES URNES.

CONTRE LA COOPERATION DES BOURGEOIS : LUTTE COMMUNE DES TRAVAILLEURS

Depuis quelques mois, plusieurs dirigeants des régimes mis en place par l'impérialisme français lors de la décolonisation ruent dans les brancards.

Eyadema, le chef de l'Etat togolais, a réclamé à Pompidou une revalorisation du franc CFA. Les discussions sur le renouvellement des accords franco-malgaches ont piétiné pendant longtemps. Dernièrement, Moktar Ould Daddah a dénoncé les anciens accords de coopération franco-mauritaniens et a réclamé notamment le départ de la Mauritanie de la zone franc.

On a ainsi entendu des valets aussi fidèles de l'impérialisme français que Ould Daddah dénoncer le "mécanisme néo-colonialiste" et déclarer sa volonté de "véritable indépendance".

prix: 1 Franc

Il y a, dans les déclarations d'un Ould Daddah, une grande part de démagogie. Il sait que le mécontentement croît sans cesse dans le pays. Il sait que, malgré la férocité de la répression, il aura de plus en plus de mal à contenir à la fois les grèves qui se sont multipliées l'an passé, l'agitation parmi les ouvriers agricoles, la contestation parmi les intellectuels, en particulier parmi les lycéens de Nouakchott. Et, comme tous lui reprochent, entre bien d'autres choses, d'être un valet des impérialistes français, il essaye de désamorcer la contestation en se faisant passer pour un homme capable de s'opposer à l'impérialisme français.

Mais il n'y a pas que la démagogie.

Les accords de coopération sont plus ou moins ouvertement contestés par un grand nombre de dirigeants. L'impérialisme français est doré et déjà obligé d'en réviser quelques uns. Il sera obligé d'en réviser d'autres. Mais ces révisions mettront-elles fin à l'emprise de l'impérialisme sur les pays africains ? Vont-elles dans le sens de l'amélioration du sort des travailleurs, des paysans pauvres d'Afrique ?

Certainement pas.

Les accords de coopération datent de l'indépendance. En fait, ils ne font que prolonger l'état de dépendance coloniale sous l'indépendance formelle.

L'impérialisme français avait de grands intérêts en Afrique au temps de la colonisation. Il en a toujours. L'Afrique était un marché où les capitalistes français pouvaient écouler leur production et, en même temps, s'approvisionner en matières premières (arachide, fer, manganèse, bauxite, uranium, coton, etc.). Ils pouvaient y investir des capitaux qui leur rapportaient des bénéfices fabuleux grâce à l'exploitation de dizaines de milliers d'ouvriers, de millions de paysans africains.

C'est ces intérêts-là que l'impérialisme français voulait sauvegarder au-delà de la décolonisation. Il l'a fait en confiant une partie du pouvoir à des hommes politiques, à des fonctionnaires, à des militaires, à des policiers africains. Une partie du pouvoir seulement, et notamment la possibilité d'opprimer les travailleurs et les pauvres, la possibilité de porter des titres ronflants, la possibilité de vivre dans l'opulence alors que les grandes masses sont plongées dans la misère. Mais l'impérialisme français a gardé en main le contrôle du système économique, le contrôle de la monnaie dans la quasi-totalité de ses anciennes colonies, et même le contrôle sur les décisions politiques les plus importantes.

La décolonisation, telle qu'elle s'est faite, a signifié l'entente entre l'impérialisme français et les possédants et les privilégiés africains. Pour le premier, elle a signifié que ses intérêts essentiels restaient sauvegardés. Elle signifie que, dans les colonies d'Afrique, la porte reste largement ouverte aux capitaux français. Elle signifie que les richesses minières sont prospectées par des ingénieurs français, exploitées par des capitalistes français, et livrées en priorité au marché français. A des prix intéressants, bien entendu.

Les jeunes et faibles bourgeoisies africaines — grands propriétaires terriens, grands propriétaires de troupeaux, commerçants, entrepreneurs — gagnent également quelques miettes à cette entente. Elles y gagnent la possibilité de faire quelques petites affaires dans l'ombre des grandes affaires

des grandes sociétés capitalistes. Elles y gagnent le financement partiel des nombreux postes tout à fait inutiles mais rétribués dans l'appareil d'Etat. Elles y gagnent enfin le soutien des forces militaires de l'impérialisme contre leurs propres masses populaires.

La coopération dans tout cela ? Oui, il y a effectivement une coopération. Une coopération entre les capitalistes français et les possédants et privilégiés africains, afin d'exploiter et d'opprimer en commun les masses travailleuses. Le fruit de cette exploitation est ensuite partagé. La plus grosse part, et de loin, va à l'impérialisme français. Une petite part est gardée par les bourgeoisies mauritanienne, sénégalaise, malgache, etc.

Mais il arrive que les complices, s'ils s'entendent très bien en ce qui concerne l'exploitation des travailleurs, s'entendent moins bien sur le partage. Les privilégiés africains voudraient une part un peu plus grosse du gâteau. Ils voudraient également que le contrôle qu'exerce sur leur Etat l'impérialisme français soit un peu moins pesant. Alors, les uns se contentent de quémander, le plus humblement possible, pour que l'impérialisme français soit plus généreux. D'autres font valoir leur utilité pour contenir les masses populaires de leurs pays et s'appuient sur la contestation contre l'impérialisme pour arracher à ce dernier un peu plus pour eux-mêmes. D'autres encore, notamment ceux qui ont beaucoup de richesses minières dans leur sous-sol ou qui, pour une raison ou pour une autre, intéressent les autres puissances impérialistes, peuvent être tentés d'établir des contacts avec ces dernières. Voilà une façon d'être soi-disant plus libres pour ces régimes serviles : tenter de servir plusieurs maîtres impérialistes à la fois et essayer de jouer l'un contre l'autre pour être un peu mieux payés.

De toute façon, les nouveaux accords de coopération, même s'ils obligent les impérialistes français à céder un peu plus, n'amélioreront en rien le sort des travailleurs africains. Ce qui est important pour les travailleurs africains n'est pas de savoir comment les différents impérialismes et les privilégiés africains se partagent les fruits de l'exploitation des travailleurs et des paysans. Ce qui est important et même vital, c'est que l'exploitation cesse. Mais il n'y a pas mille façons de l'obtenir. Il faut balayer toute la valetaille de Ould Daddah, de Senghor, de Moussa Traoré et autres Tombalbaye. Il faut que les travailleurs et les paysans pauvres prennent eux-mêmes le pouvoir, qu'ils l'exercent eux-mêmes.

Les travailleurs au pouvoir déchireront alors tous les traités de coopération entre exploités, dénonceront tous les liens de dépendance à l'égard de l'impérialisme. Et, en "coopération" aussi, mais cette fois-ci avec les travailleurs des pays impérialistes, ils poursuivront le combat jusqu'à ce que les capitalistes soient dépossédés partout et que les travailleurs du monde entier puissent se partager fraternellement toutes les richesses du monde qu'ils créent tous les jours.

CONFLITS ETHNIQUES A

MADAGASCAR

Les négociations engagées par les gouvernements malgache et français autour de la révision des accords de coopération se poursuivent.

Le gouvernement de Ramanantsoa, mis en place à la suite des mouvements de révolte de mai 1972, a l'intention d'obtenir quelques changements importants par rapport aux anciens traités de coopération, véritables "accords d'esclavage" comme le dénonçaient les étudiants et ouvriers insurgés en mai 1972. Ces "accords d'esclavage" maintiennent l'Etat malgache entièrement sous tutelle, tant sur le plan militaire que sur le plan économique et culturel.

Les modifications en discussion portent notamment sur une plus grande indépendance monétaire, sur la généralisation de la langue malgache dans l'enseignement, sur le réaménagement de l'"assistance technique" — c'est le nom sous lequel on désigne l'encadrement français dans divers domaines, en particulier dans l'armée —, sur la restitution de la base militaire de Diego Suarez.

Le gouvernement français continue à traîner les négociations en longueur, alors que cela devrait bien être la moindre des choses qu'un Etat indépendant, comme l'est théoriquement Madagascar, puisse disposer de sa propre monnaie, de son armée et user de sa langue comme il l'entend.

C'est pendant les négociations mêmes qu'une série de manifestations a éclaté à Diego Suarez, Majunga et dans plusieurs petites villes du Nord-Ouest. Ces manifestations semblaient venir à point nommé pour le gouvernement français. Les manifestants n'ont-ils pas chanté la "Marseillaise", n'ont-ils pas acclamé l'ex-président Tsiranana, particulièrement dévoué aux intérêts de l'impérialisme français, n'ont-ils pas réclamé le maintien de l'armée française à Diego Suarez ? Ne se sont-ils pas opposés à la malgachisation de l'enseignement en faveur du maintien du français comme langue officielle ?

Les manifestants étaient des ethnies côtières, hostiles aux Mérimas des Hauts Plateaux, qui détiennent le pouvoir politique et administratif.

La politique de l'impérialisme a toujours été de diviser pour régner. Il en fut ainsi pendant la période coloniale où les colonialistes s'appuyèrent systématiquement sur les "Côtiers" contre les Mérimas, où ils cherchaient à les dresser les uns contre les autres. Il en est peut-être de même actuellement et on ne peut pas exclure que l'impérialisme français ne soit pas seulement le bénéficiaire passif des manifestations de "Côtiers", mais qu'il ait cherché, en sous-main, à aviver l'opposition ethnique.

Cela dit, l'Etat malgache et ses dirigeants successifs portent également la responsabilité du fait qu'une fraction de la population de Madagascar en soit à acclamer la présence de ce même impérialisme français qui avait noyé dans le sang l'insurrection de 1947 et qui, depuis, continue à exploiter les travailleurs et les paysans pauvres de Madagascar.

Ni Tsiranana, ni Ramanantsoa n'ont réussi à résoudre l'opposition ethnique. Au contraire, ils ont contribué à la maintenir, à l'aviver, et ils s'en servent. Et tous les gouvernements d'Afrique font pareil.

Pourtant, c'est un problème grave pour tous les pays d'Afrique. Dans chacun coexistent un grand nombre d'ethnies. Leur coopération fraternelle sur un pied d'égalité est indispensable.

Mais aucun des gouvernements en place ne pourra assurer cette coopération fraternelle. Au contraire, tous favorisent d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, l'opposition entre ethnies. Et cela ne peut pas en être autrement pour ces gouvernements. Ils représentent tous les intérêts des riches, des privilégiés, aussi bien d'Afrique que d'ailleurs ; ils sont tous contre les masses de travailleurs et des pauvres. Mais dans les conditions de misère qui sont le lot des pays africains exploités par l'impérialisme, un gouvernement qui représente les intérêts des riches ne peut se maintenir que par une dictature féroce. Or, il est inévitable que, pour trouver au moins un certain appui populaire, le dictateur favorise sa propre ethn^{ie} au détriment des autres ; il est également inévitable qu'il cherche à détourner le mécontentement vers les conflits ethniques.

L'oppression ethnique est ainsi la conséquence de l'oppression sociale ; elle est la conséquence de l'oppression des privilégiés et bourgeois de toutes sortes, contre la masse des travailleurs, des paysans pauvres.

Il en sera tout autrement lorsque les travailleurs et les paysans pauvres d'Afrique auront conquis le pouvoir. Le pouvoir des travailleurs n'aura pas de privilégiés à défendre, il sera le plus décentralisé possible, les travailleurs et les paysans de chaque ethn^{ie} pourront librement décider de leurs affaires sans aucune contrainte extérieure. Non seulement les travailleurs n'ont aucun intérêt à favoriser les oppositions ethniques, mais ils ont un besoin vital de les supprimer et de s'unir par-delà la langue et les origines.

Il ne pourra y avoir de véritable égalité, de véritable fraternité entre ethnies que si le pouvoir est démocratique, s'il est exercé par tous également dans chaque village, dans chaque usine, sur chaque plantation ; et ce pouvoir démocratique, seuls les travailleurs et les paysans pauvres peuvent le créer.

Jusqu'à ce que cela se fasse et tant que ce sont les serviteurs des bourgeois et des riches qui détiennent le pouvoir, à Madagascar comme dans tous les pays d'Afrique, les oppositions ethniques continueront au plus grand bénéfice des impérialistes.

REPRESSION EN AFRIQUE

Les Etats oppresseurs mis en place par l'impérialisme français, en Mauritanie, au Sénégal, au Congo, s'illustrent depuis quelques mois par un regain de répression qui frappe des travailleurs, des étudiants contestataires ou des paysans.

En Mauritanie, ce sont surtout les étudiants et les lycéens qui sont frappés. Des centaines d'entre eux ont été renvoyés, des dirigeants du mouvement étudiant ont été arrêtés, d'autres enrôlés de force dans l'armée. Ce n'est pas la première fois que le régime de Ould Daddah utilise la force pour briser toutes les formes de protestation. Les travailleurs en particulier se souviennent comment le gouvernement a noyé dans le sang la grève des ouvriers de la MIFERMA en 1968, en envoyant l'armée contre les travailleurs qui revendiquaient simplement des augmentations de salaire et une amélioration de leurs conditions de travail. Ould Daddah a montré là qu'il était avant tout un homme de main des capitalistes qui possèdent les actions de MIFERMA et que les forces armées de la Mauritanie sont là pour défendre contre les travailleurs les profits des impérialistes.

Pour juguler les travailleurs, le régime ajoute à la répression violente l'interdiction des organisations politiques ou syndicales en dehors, pour ce qui concerne le syndicat, de celui contrôlé par le gouvernement. Il est vrai qu'en la matière il n'est pas le seul, tous les gouvernements d'Afrique occidentale font de même ; ils interdisent tous également le droit de grève.

Au Sénégal, c'est également contre les étudiants que le gouvernement sévit en ce moment. Après l'agitation qui a suivi la mort d'Amilcar Cabral et prenant prétexte des bagarres déclenchées par l'organisation étudiante pro-gouvernementale, Senghor a fait sanctionner des étudiants. Là encore, les travailleurs demeurent jugulés à la fois par la répression directe et par des organisations syndicales gouvernementales.

Au Congo-Brazzaville, une vague d'arrestations vient d'être également rendue publique.

Tous ces faits rappellent que la lutte pour les droits démocratiques élémentaires, tels que le droit d'expression, le droit de s'organiser, le droit de grève, reste primordiale. Dans cette lutte-là, le rôle des travailleurs sera déterminant. C'est en particulier à travers la lutte contre les régimes de dictature des Ould Daddah, Senghor et autres Traouré et pour les droits démocratiques que les travailleurs pourront entraîner derrière eux tous ceux, petits-bourgeois des villes, intellectuels, paysans, qui souffrent de ces régimes entièrement aux mains des impérialistes et des bourgeois. Mais, pour que les travailleurs puissent non seulement prendre l'initiative de ce combat mais également en garder la direction par la suite, la création et le renforcement d'une organisation révolutionnaire des travailleurs africains sont absolument vitaux.

FOYERS:

... nous ne nous laissons
... pas intimider !

Le 28 février dernier, cinq délégués du foyer de Pierrefitte ont été inculpés sous de fausses accusations. Ce qu'on leur reprochait en réalité, c'est qu'ils avaient participé à une lutte victorieuse avec l'ensemble des camarades de leur foyer.

Traîner des travailleurs devant un tribunal, voilà la réaction des serviteurs de la bourgeoisie qui ne veulent pas que les travailleurs revendiquent et qu'ils cherchent à imposer le respect de leurs droits.

Les bourgeois et leurs serviteurs de toutes sortes ne peuvent pas admettre que les travailleurs cherchent à imposer leur droit à des conditions de vie décentes, à un logement décent. Ils peuvent encore moins admettre que les travailleurs des foyers refusent de dépendre de la bonne volonté d'une administration impersonnelle et inhumaine et qu'ils prennent en main la direction de leurs affaires. Pour les en empêcher, ils font feu de tout bois : surveillance par des mouchards, intervention policière, procès et répression en tout genre.

Nos camarades ont été condamnés à des peines d'amendes. C'est une mesure d'intimidation contre nous tous. Mais les marchands de sommeil et les hommes à leur service se trompent s'ils pensent que ce genre de mesures nous empêche d'avoir les yeux ouverts sur les tristes conditions qu'on nous réserve ; ils se trompent s'ils pensent que nous cesserons de lutter pour faire respecter notre dignité d'hommes, notre droit de vivre dans des conditions acceptables pour des hommes.

Les mesures d'intimidation contre nos camarades du foyer de Pierrefitte ne constituent pas une exception. Nous avons constaté que, depuis que les travailleurs essaient de s'organiser dans les foyers pour ne pas continuer à être brimés, la police et la justice prêtent main forte aux marchands de sommeil pour tenter de briser le mouvement. Les uns et les autres ont trouvé de l'aide auprès des soi-disant syndicats — comme l'Union Générale des Travailleurs Maliens en France —, contrôlés par les consulats. Même cela était inutile : les travailleurs ne se sont pas plus laissés impressionner par les représentants des syndicats déshonorés ou par ceux des consulats que par la répression.

Le foyer Bisson, qui était en grève pendant longtemps, en a fourni également l'illustration. Dans ce foyer, comme dans bien d'autres, pas de chauffage, pas d'eau chaude, douze ou quinze personnes par chambre-taudis, des conditions inadmissibles. Les locataires ont exigé d'être relogés, mais tous ensemble, sans être dispersés. Plusieurs mois après cette demande, la préfecture a en partie cédé, mais elle a proposé trois foyers-baraques qui, outre qu'ils n'assuraient pas des conditions de logement satisfaisantes, avaient encore comme inconvénient de disperser les locataires. Comme une partie des locataires n'a pas accepté, tout le quartier a été envahi par des CRS. Là encore, les travailleurs africains réclamaient bien peu, mais les autorités avaient la possibilité d'exprimer tout leur mépris contre les travailleurs émigrés ; alors, ils ne s'en sont pas privés.

La grève du foyer du 49, avenue Léon-Gaumont se poursuit également depuis un an et demi. La décision de grève est respectée depuis cette date par l'ensemble des locataires qui dirigent eux-mêmes collectivement et démocratiquement leur mouvement.

Ce qui est important, c'est que, à la suite de tous ces mouvements, la direction (C.A.M.A.) qui, jusque là, négligeait les avertissements, a fini par céder et satisfaire un certain nombre de revendications.

Ce recul ne l'a pas empêchée de repasser à l'attaque quelque temps après. Elle a décidé d'augmenter le loyer qui était pourtant déjà cher par rapport à ce que sont ces foyers. Quand les locataires ont appris cette augmentation, leur détermination en fut renforcée, malgré les lettres de menaces envoyées par l'administration judiciaire aux délégués, afin de les avertir qu'elle fermera les foyers si les loyers arriérés ne sont pas payés.

La réponse de l'assemblée générale des locataires fut simple :

- refus de payer les arriérés ;
- exiger le relogement dans un nouveau foyer à proximité de Paris.

Depuis ces tentatives échouées pour briser notre mouvement, tout est revenu dans l'ordre — et dans l'oubli de nos revendications. Car c'est ainsi ; pour les affaires des travailleurs immigrés, l'administration n'est jamais pressée, sauf quand il s'agit de réprimer.

En tout cas, nous sommes arrivés à un moment où nous en avons assez des misères qu'on nous fait, assez des interdictions, assez des matraquages.

Nous sommes des travailleurs, nous réclamons nos droits de travailleurs, notre droit à une vie normale et nous saurons les imposer car, c'est clair, il n'y a pas moyen d'y arriver autrement.

NON à la circulaire Fontanet!

Fontanet, ministre des Affaires sociales, avait édicté une circulaire réglementant les conditions juridiques de certaines catégories de travailleurs immigrés, circulaire qui commence à entrer en application en ce moment.

Le règlement, édicté prétendument pour améliorer les conditions de vie des travailleurs immigrés, ne fait que rendre leur sort plus précaire encore.

En effet, il est dit que ce règlement est destiné à garantir que "la politique d'immigration s'inscrive harmonieusement dans le cadre plus général de la politique de l'emploi" ainsi qu'à assurer une protection sociale accrue. Mais, en fait, ces règlements donnent à l'Etat de nouvelles possibilités de limiter l'entrée en territoire français ou d'en expulser les immigrés dès que les patrons n'en ont plus besoin.

En effet, désormais, la durée de la carte de séjour est liée à celle de la carte de travail. De plus, l'une comme l'autre ne sont pas délivrées dès l'embauche ; leur obtention dépend de la police et, en attendant, c'est le contrat d'embauche qui fait office de carte.

Ce règlement est destiné principalement à laisser les mains libres aux représentants des capitalistes pour licencier ou embaucher des travailleurs selon leur désir. En bref, il est fait pour limiter les droits des travailleurs.

D'autre part, ce règlement établit une nouvelle division entre travailleurs. Il ne s'applique pas aux travailleurs immigrés originaires de la CEE ou des anciennes colonies. Il s'applique par contre à tous les autres. Les premiers seront prioritaires en cas d'embauche ou de renouvellement des cartes de travail ou de séjour et les autres seront exposés à la misère ou à l'expulsion.

En plus, dans le cas où le travailleur étranger ne vit pas dans un logement décent ou si son employeur éventuel ne peut lui en assurer, il se trouve dans une situation irrégulière. Comble d'hypocrisie, le gouvernement a osé prétendre que cette mesure était destinée à aider les travailleurs immigrés à trouver un logement décent. Mais il est plus facile d'expulser les mal-logés que de construire des logements.

Si le gouvernement a tellement à coeur les conditions de logement des travailleurs immigrés, pourquoi ne fait-il rien contre les marchands de sommeil ? Pourquoi les travailleurs sont-ils obligés de vivre dans des foyers-taudis, dans des conditions scandaleuses ?

Entre autres utilités, la circulaire Fontanet donne aux patrons un moyen de se débarrasser des travailleurs qui dénoncent le sort des immigrés en France, d'intimider ceux qui veulent s'organiser et lutter pour une vie meilleure.

Le règlement ne s'applique pas, pour l'instant, aux travailleurs africains. Mais nous savons que toute atteinte contre le peu de droits dont disposent nos camarades d'autres nationalités renforce les bourgeois et prépare des attaques contre nous également. Aussi les travailleurs africains doivent-ils être solidaires de tous ceux de leurs camarades qui sont visés par la circulaire Fontanet.

LA FORCE DES TRAVAILLEURS N'EST PAS DANS LES URNES

Les élections viennent de se dérouler en France. Les travailleurs émigrés, et notamment les travailleurs africains, n'ont pas été invités à cette consultation électorale. N'étant pas de nationalité française, nous n'avons pas le droit de vote. Cette nationalité, on ne nous la demande pas pour nous exploiter. On ne nous la demande pas pour faire tourner la chaîne chez Citroën ou ailleurs, pour balayer les rues ou pour construire des immeubles. On ne nous la demande pas lorsque notre activité enrichit des capitalistes. On ne nous la demande pas pour payer des impôts.

On nous la demande seulement lorsqu'il s'agit de nous refuser les quelques droits, les quelques avantages légaux que nos camarades français avaient conquis.

Ce refus d'accorder le droit de vote à un grand nombre de travailleurs sous prétexte qu'ils n'ont pas la nationalité française juge à lui seul la démocratie des pays impérialistes, que certains opposants libéraux de nos pays choisissent pour modèle.

Qui devrait avoir plus de droit à participer à la vie politique : celui qui travaille, qui fait des choses utiles pour tous, qui crée des richesses, et cela quelle que soit son origine, ou celui qui ne fait rien, qui se contente de vivre du travail des autres ?

Mais, dans les pays capitalistes, même dans ceux qui se réclament de la démocratie, les travailleurs sont exclus de la possibilité de décider, de diriger, de participer à l'exercice du pouvoir politique.

Cela est évident pour les travailleurs émigrés. Mais c'est finalement tout aussi vrai pour les travailleurs de nationalité française. Leur droit se limite à pouvoir voter une fois de temps en temps pour des hommes politiques qui, pour la plupart, représentent les bourgeois. Et ceux qui représentent de près ou de loin les travailleurs sont écartés de toute décision et de toute responsabilité.

Le droit de décider, de diriger, donc le droit de faire vraiment de la politique, reste à conquérir pour tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, et cela dans tous les pays.

En réalité, nous n'avons pas perdu grand-chose en n'ayant pas le droit de voter les dimanches derniers. Tout au plus la possibilité d'exprimer notre colère, comme l'ont fait 300 000 de nos camarades français en votant pour les candidats des organisations révolutionnaires Lutte Ouvrière et Ligue Communiste.

Mais, de toute façon, quelle que soit sa nationalité, un travailleur a toujours plus la possibilité de se faire entendre et de se faire respecter en luttant, en revendiquant, qu'en votant. 1 000 ouvriers qui font la grève se font infiniment plus entendre que 1000 ouvriers qui votent.

Pour voter, on nous demande une carte d'identité française. Pas pour faire la grève. Alors, si la loi des bourgeois nous sépare des travailleurs français lorsqu'il s'agit d'aller aux urnes, nous nous retrouvons pour mener la lutte. Et, dans cette lutte, dans la grève contre les capitalistes, il n'y a plus de différences entre émigrés ou français : nous sommes tous des travailleurs et nous nous faisons respecter comme tels !

oOo

CAMARADE,

Ce journal est le tien.

FAIS-LE CONNAITRE AUTOUR DE TOI !

CE QUE NOUS VOULONS

- Regrouper les travailleurs, les éduquer dans la tradition socialiste de Marx et des révolutionnaires russes de 1917 ; leur faire prendre conscience que, quels que soient leur ethnies, leur caste, leur âge ; qu'ils soient fils d'anciens esclaves ou pas ; qu'ils soient hommes ou femmes, ils appartiennent à la même classe des travailleurs, ils ont les mêmes intérêts fondamentaux ; ils ont leur part dans le rôle indispensable, grandiose que la classe ouvrière joue dans la transformation socialiste du monde.
- Contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs à toute forme d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions, chrétiennes, musulmanes, animistes ou autres, qui prêchent toutes la patience et l'accomodement avec l'ordre établi et qui sont parmi les meilleurs auxiliaires des classes exploiteuses.
- Combattre toutes les manifestations de l'esprit de caste, toutes les oppositions d'ethnies qui divisent les travailleurs, affaiblissent leur conscience pour le plus grand bien des exploités.
- Associer à la lutte des travailleurs tous ceux qui acceptent de se mettre au service de la classe ouvrière et d'adopter son point de vue de classe.
- Engager la lutte morale, matérielle et physique contre l'impérialisme, contre toutes les formes de féodalisme, contre la division en castes, contre les dictatures qui oppriment nos peuples et pour l'égalité entre tous, quelles que soient leur langue ou leur origine, pour l'émancipation de la femme.
- Mettre en place, au cours même de cette lutte, les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans.
- Veiller, par la propagande et l'organisation, à ce que, après le renversement des régimes dictatoriaux de nos pays, les travailleurs restent en armes pour faire aboutir toutes leurs revendications, pour conserver les moyens d'exercer à tout instant le pouvoir sans que personne puisse le lui prendre.
- Agir au sein de la classe ouvrière française et, plus généralement, de la classe ouvrière des grandes puissances impérialistes pour leur faire connaître les buts de la lutte des travailleurs africains et pour les aider à se donner eux-mêmes des organisations révolutionnaires afin qu'ils puissent eux-mêmes partir à la conquête du pouvoir.